



HAL
open science

Version d'auteur : "Le fort Trio (Guyane)"

Caroline Carlon

► **To cite this version:**

Caroline Carlon. Version d'auteur : "Le fort Trio (Guyane)". [Rapport de recherche] Caroline Carlon, consultante en recherches historiques; Cabinet Bortolussi, ACMH. 2013. hal-03823962

HAL Id: hal-03823962

<https://hal.science/hal-03823962>

Submitted on 21 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N.B : Version d'auteur, document de travail. Il s'agit d'une note de synthèse réalisées pour le cabinet Pierre Bortolussi, ACMH en 2013-2014. Les photographies ont été faites par les soins de l'auteur aux ANOM ainsi qu'aux Archives Départementales de Guyane.

Le fort Trio

Le fort Trio est situé sur la commune de Matoury, entourée par les communes de Rémire-Monjoly, Montsinery-Tonnegrande et Roura, à neuf kilomètres de la ville de Cayenne. Il se trouve à l'embouchure de la crique Fouillée reliant le Mahury à la rivière de Cayenne.

Dès le début du XV^e siècle, des forts en bois sont élevés pour protéger les quelques places-fortes occupées par les Français¹. Ils constituent un enjeu important en raison des rivalités entre les capitaines des compagnies et les sociétés européennes et préservent les colons des incursions des indiens².

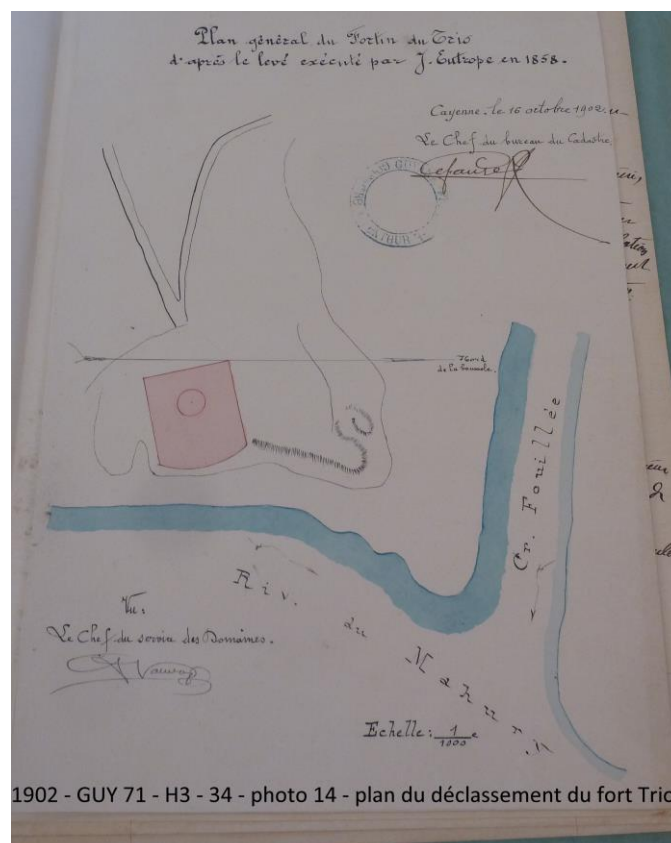


¹ ANOM 14 DFC 60 - 42, mémoire du sieur de la Boulaye au sujet des fortifications qui sont actuellement dans les colonies françaises de l'Amérique et ses observations sur les différents projets que M. Renant a fait de celles qui peuvent y être nécessaires, 1700.

² ANOM Moreau de Saint-Mery F3 289- 8, carte de la partie occidentale de la rivière de Mahury et d'une partie de l'isle de Cayenne où l'on voit l'établissement de 3 batteries de canons pour deffendre l'entrée de cette rivière et empêcher les descentes que l'on pourroit faire sur les anses qui sont vis à vis des terrains de Mahury. Fait par le sieur Baron, ingénieur du Roy, 1756.

Les fortifications de Guyane, au sens moderne du terme, situées essentiellement autour de l'île de Cayenne, sont construites entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle par crainte des invasions portugaises, hollandaises et anglaises.

En effet, à la fin du XVII^e siècle, les Français n'occupent en Guyane que quelques places-fortes et n'exploitent qu'une infime portion du territoire conquis : l'île de Cayenne avec Remire et Matoury, à l'est l'Approuage et l'Oyapock, à l'ouest Kourou et Sinnamary. En 1652, à Cayenne, le fort Cépérou, rebaptisé fort Saint-Michel est reconstruit en pierre selon le système défensif de Vauban. En 1677, des colons s'installent sur la « côte de Matoury » entre la montagne et le long de la rivière de Cayenne et accèdent à leurs propriétés par des criques. La pointe Mercier sur le Mahury est alors appelée la Descoublandière du nom de son propriétaire, M. d'Escoublanc de la Rougerie, capitaine d'infanterie chargé de défendre l'entrée de la crique Fouillée. Il la vend à Guisan, ingénieur agronome, Couturier, sous-ingénieur agronome, et de la Rivière, qui appellent cette habitation le Trio, qui donnera son nom au fort en 1789.³



³ ANOM SG GUY 71 H3 (34), (photo 4), plan de localisation du fort Trio, 1902.

Au XVIII^e siècle, faute d'entretien, les fortifications, à Cayenne et autour de Cayenne, sont en mauvais état, même si, dès 1762, Choiseul, après la fin de la guerre de Sept ans, cherche à tirer parti de la Guyane et à en faire une importante colonie⁴, capable de résister aux attaques étrangères, en développant les voies de communication⁵.



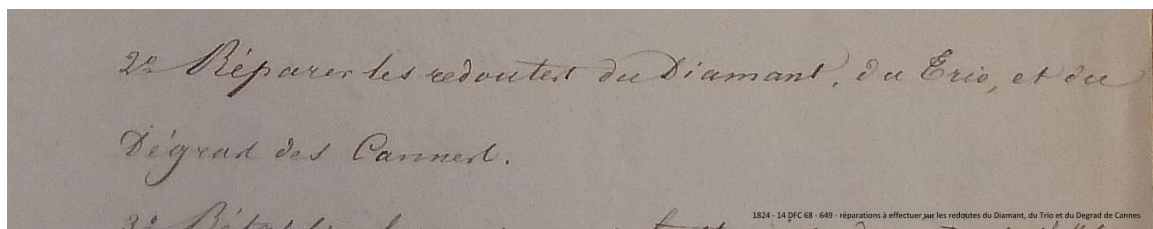
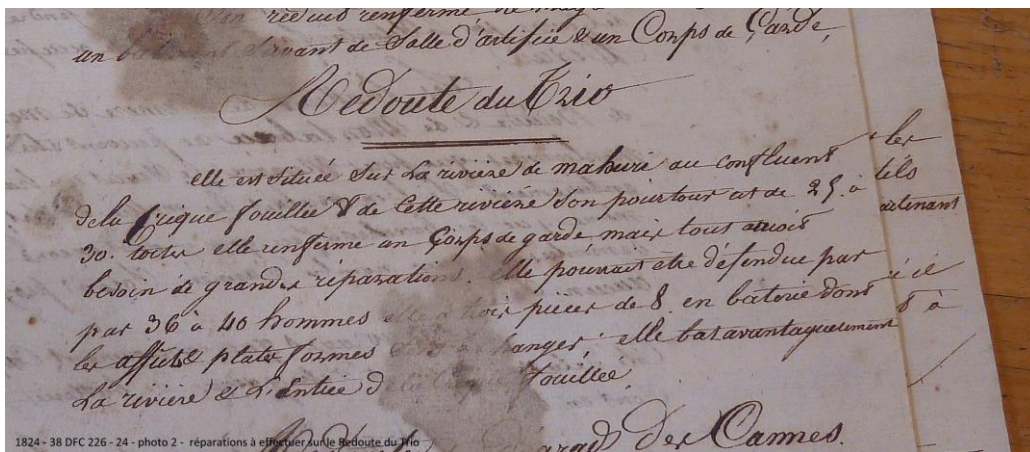
Le désastre de l'expédition de Kourou sonne le glas des grands projets de Choiseul. Après lui, on s'intéresse plus aux perspectives de développement économique qu'aux perfectionnements des fortifications dont l'utilité ne paraît plus fondée, les derniers conflits ayant cessé. Dès 1755, il y a, en temps de guerre, une batterie de trois pièces de canons de douze à la Descoublandière, destinée à empêcher l'ennemi de pénétrer à l'intérieur de la colonie par la rivière du Mahury.

Au début du XIX^e siècle, les batteries côtières sont remises en état et l'embouchure des fleuves est gardée par des canons. En 1808, une escadre anglaise, appuyée par les Portugais,

⁴ ANOM Moreau de Saint-Mery F3 289-32, carte de la Guyane française et de l'isle de Cayenne dressée au Dépôt des Cartes et Plans de la Marine par ordre de M. le duc de Choiseul, ministre de la Guerre et de la Marine, par le sieur Bellin, ingénieur de la Marine, 1763.

⁵ANOM 14 DFC 62 - 229, observations sur le canal pour communiquer de la rivière de Mahury à la Gabrielle par Ms Rocin et Tagny, 1774.

met le blocus devant la côte et débarque le 9 janvier à l'embouchure du Mahury, au vent du fort Diamant laissé sans surveillance. Le fort Trio consomme ses munitions. Après la reddition de V. Hugues, les Portugais occupent la Guyane jusqu'en 1817, date de la restitution de la colonie à la France. Avant leur départ, ils détruisent toutes les fortifications, ce qui explique le peu de vestiges de forts antérieurs à cette date. En 1819, Pierre-Clément, baron de Laussat, s'attelle, en tant que gouverneur de la Guyane, à une œuvre considérable, qui comprend entre autres la remise en état canaux et fortifications. Les rapports s'accumulent pour expliquer la nécessité de reconstruire les fortifications, notamment en 1821,⁶ et en 1824⁷ où les mots sont forts pour insister sur l'urgence des réparations.

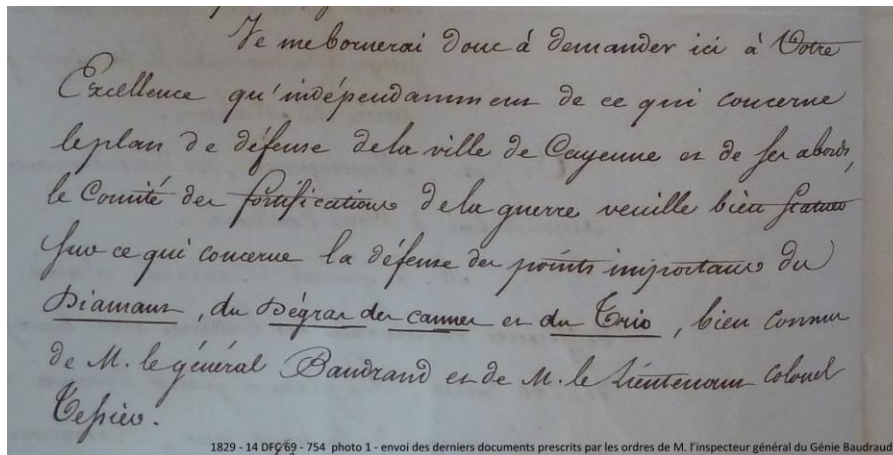


En 1829, dans l'envoi des derniers documents prescrits par les ordre de l'inspecteur général du Génie Baudraud, on peut lire : « depuis la fâcheuse époque de l'occupation de Cayenne par les Portugais, tous ces ouvrages ont été abandonnés aux graves détériorations qu'entraîne le climat. Les seules batteries dites du Diamant, du Degrad de Cannes et du Trio, défendant

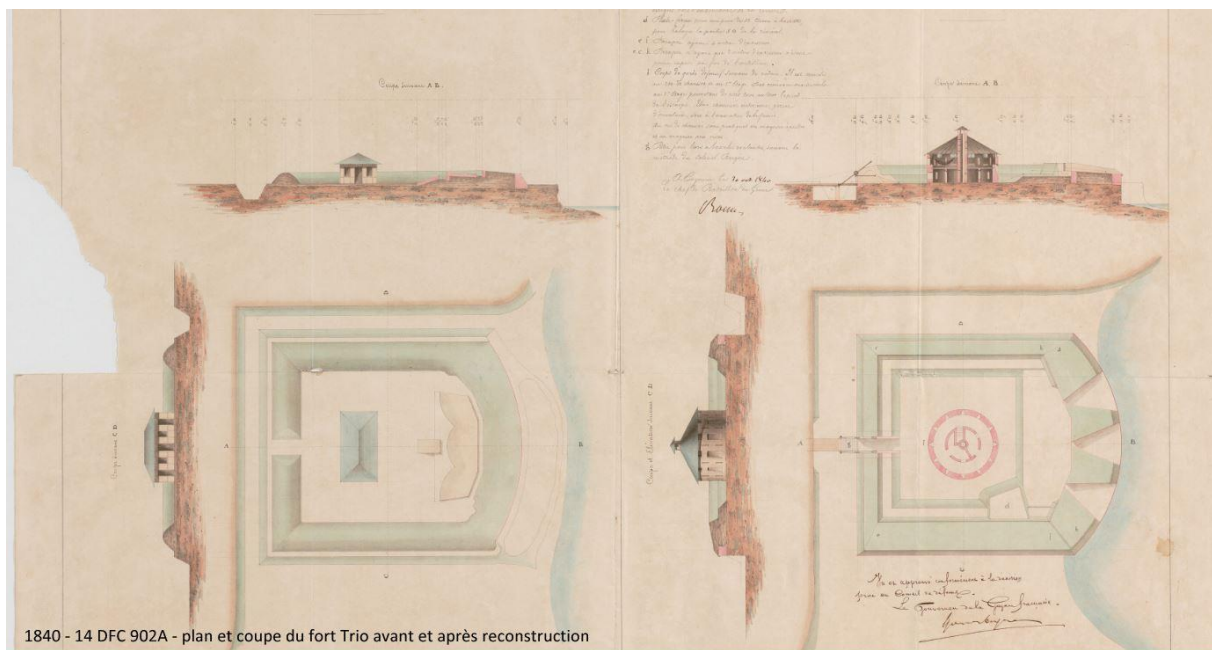
⁶ ANOM 38 DFC 226 - 24 (photo 2), réparations à effectuer sur le Redoute du Trio, 1821.

⁷ ANOM 14 DFC 68 - 649 (photo 1), rapport sur le procès-verbal d'une séance de Conseil de Cayenne relative à la défense de la Guyane. Réparations à effectuer sur les redoutes du Diamant, du Trio et du Degrad de Cannes, 1824.

toutes les trois l'embouchure du Mahury me paraissent mériter d'être conservées et entretenues avec soin »⁸.



Sous Louis-Philippe, en 1840, on entreprend la reconstruction de forts à l'emplacement des batteries du Diamant et du Trio. Une tour ressemblant à un pigeonnier couvert de bardeaux en bois est construite. L'édifice, construit en briques et roches à ravets soigneusement appareillées défend l'entrée de la Crique Fouillée. Un document montre le plan du fort avant et après sa reconstruction.⁹

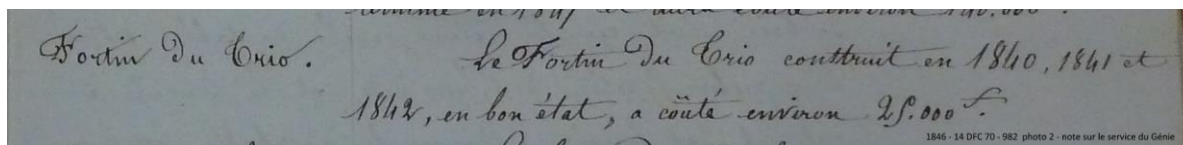


⁸ ANOM 14 DFC 69 - 754, envoi des derniers documents prescrits par les ordres de M. l'inspecteur général du Génie Baudraud, 1829.

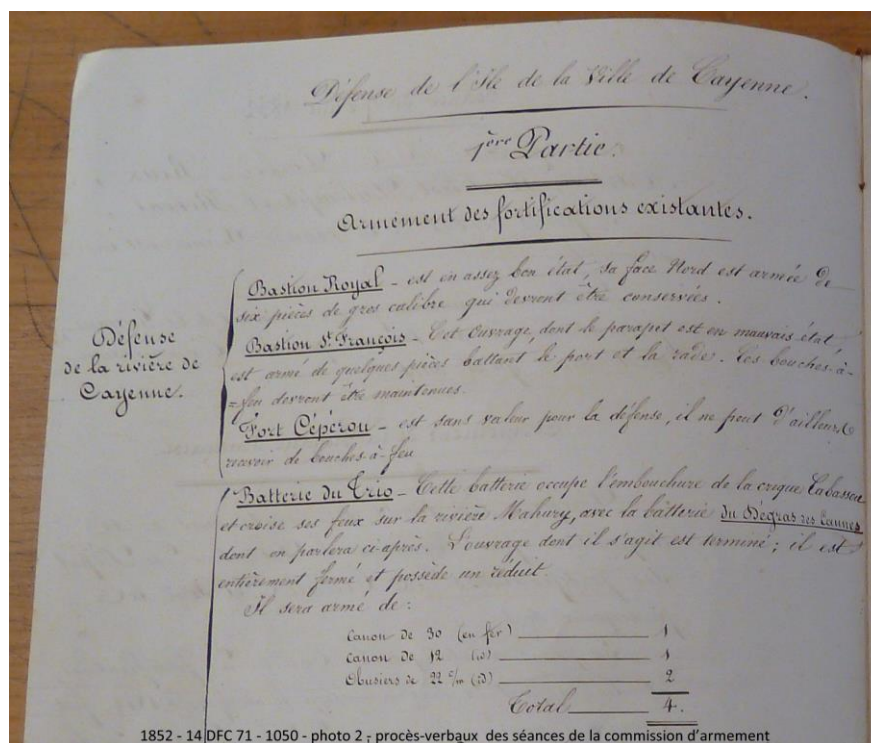
⁹ ANOM 14 DFC 902A : 30 octobre 1840. Plan et coupe du fort du Trio tel qu'il était avant sa reconstruction. Plan, coupes et élévation tel qu'il existe maintenant après sa reconstruction en 1840.

Des devis et états estimatifs des travaux à faire pour les forts sont établis de 1833 à 1843¹⁰.

En 1846, une note sur le service du Génie indique que le fort Trio, construit en 1840, 1841 et 1842, en bon état, a coûté environ 25.000 francs.¹¹



De 1844 à 1865, les procès-verbaux et mémoires insistent sur l'importance stratégique du fort du Trio¹², qui occupe l'embouchure de la crique Cabassou, croise ses feux sur la rivière Mahury avec la batterie du Degrad de Cannes et doit être armé de canons de douze, trente, et d'obusiers de 22cm.



¹⁰ ANOM 14 DFC 70 - 822, devis estimatif pour la dépense à faire pour construire une caserne dans la batterie du Trio, 1833.

ANOM 14 DFC 70 - 896 (photo 1), état estimatif sommaire des ouvrages à exécuter pour la mise en état de défense des côtes de Guyane, la ville exceptée, 1842.

ANOM 14 DFC 70 - 926 (photo 6), notice indiquant l'état actuel des fortifications, batteries de côtes de la Guyane française avec l'estimation nécessaire, premièrement pour rétablir les ouvrages, deuxièmement pour y faire les augmentations nécessaires, 1843

ANOM 14 DFC 821C : 1er mai 1833. Plan, coupe et élévation d'une caserne projetée au fort Trio.

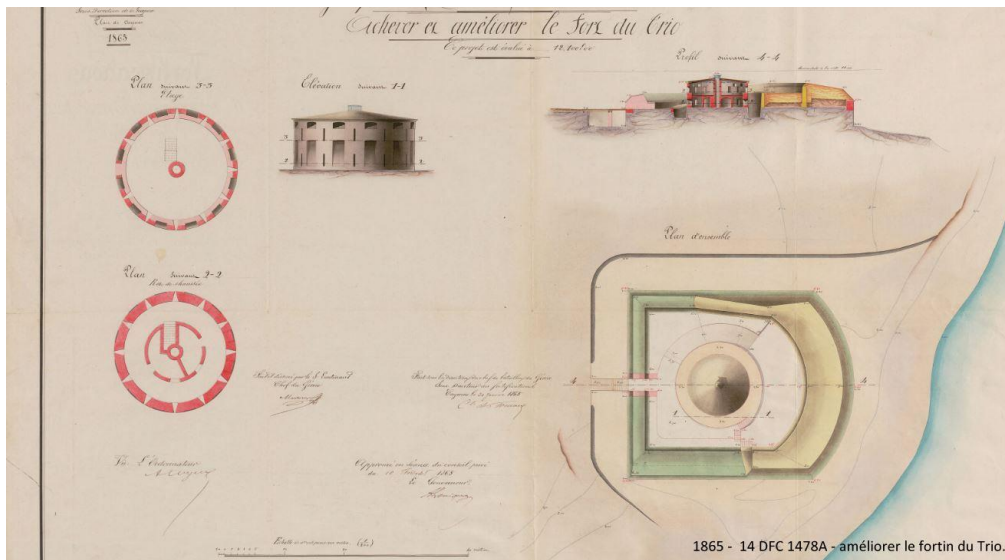
¹¹ ANOM 14 DFC 70 - 982 (photo 2), note sur le service du Génie, 1846.

¹² ANOM 14 DFC 71 - 1050 (photo 2), procès-verbaux des séances de la commission d'armement nommée le 14 février 1852 pour fixer la base de l'armement des colonies, 1852.

ANOM 14 DFC 71 - 1120 (photo 1), mémoire sur l'armement de la Guyane, 1856.

En 1865, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en état les seuls ouvrages de défense que possède la colonie.¹³

Beaucoup de projets sont prévus comme l'amélioration et l'agrandissement du fort.¹⁴



Mais seule une partie peu importante des travaux sera exécutée.¹⁵

Article 2.		fort du Diamant et construite une batterie sur le morne Epéron.	
Dépense annuelle	150 „	Dépense environ	110 „
		On a coupé les herbes pour le nettoyage des abords des forts du Trio, du Diamant et de l'Epéron.	
Cotisations pour les fortifications	200 „		710 „

1870 - 14 DFC 73 - 1650 - photo 4 - mémoire sur les ouvrages exécutés aux fortifications et bâtiments militaires

¹³ ANOM 14 DFC 73 – 1475 (photos 2 et 3), achever d'améliorer les fortins du Diamant et du Trio, 1865.

¹⁴ ANOM 14 DFC 1478A : 30 janvier 1865. Améliorer le fortin du Trio.

¹⁵ ANOM 14 DFC 73 – 1647 (photos 0 et 4), mémoire des ouvrages exécutés aux fortifications et bâtiments militaires durant l'exercice 1869.

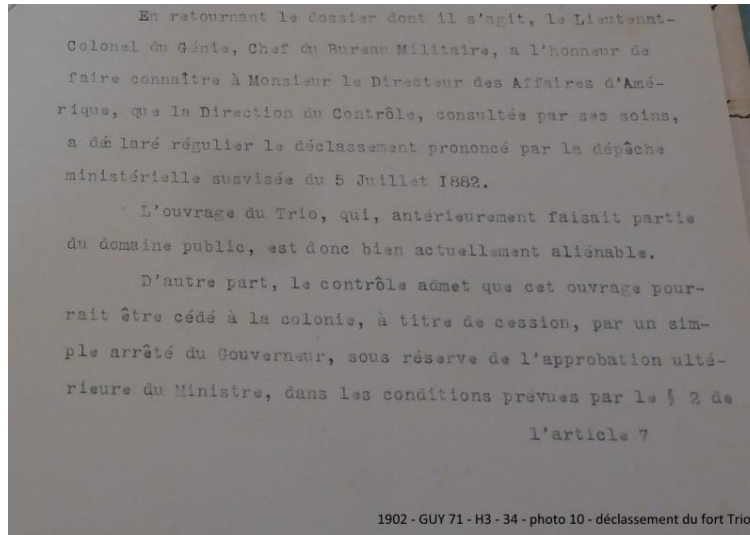
ANOM 14 DFC 73 – 1650 (photos 0, 4, 8 et 12), mémoire des ouvrages exécutés aux fortifications et bâtiments militaires durant l'exercice 1870.

ANOM 14 DFC 73 – 1687 (photos 0 et 4), mémoire des ouvrages exécutés aux fortifications et bâtiments militaires durant l'exercice 1871.

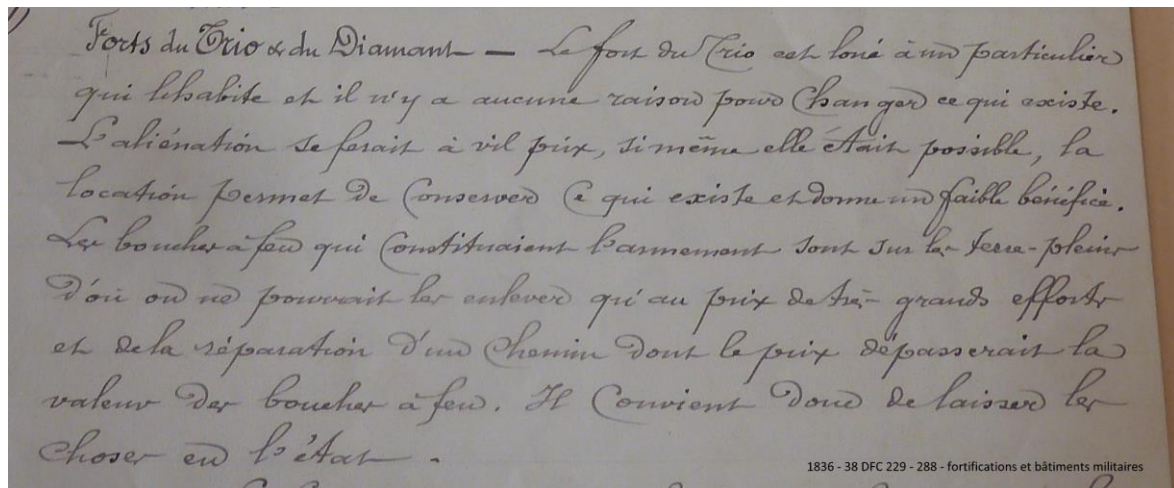
ANOM 14 DFC 73 - 1721, défense de la colonie. Défense de la Guyane. Rapport d'ensemble, 1872.

ANOM 14 DFC 73 – 1761 (photos 5 et 10), mémoires apostillés de l'exercice 1877.

En 1881, on estime que les forts du Trio et du Diamant n'ont plus aucune utilité au point de vue de la défense restreinte adoptée par Cayenne et qu'ils doivent être déclassés. La décision est prise le 5 juillet 1882.¹⁶



En 1883, le fort Trio est loué à des particuliers.¹⁷

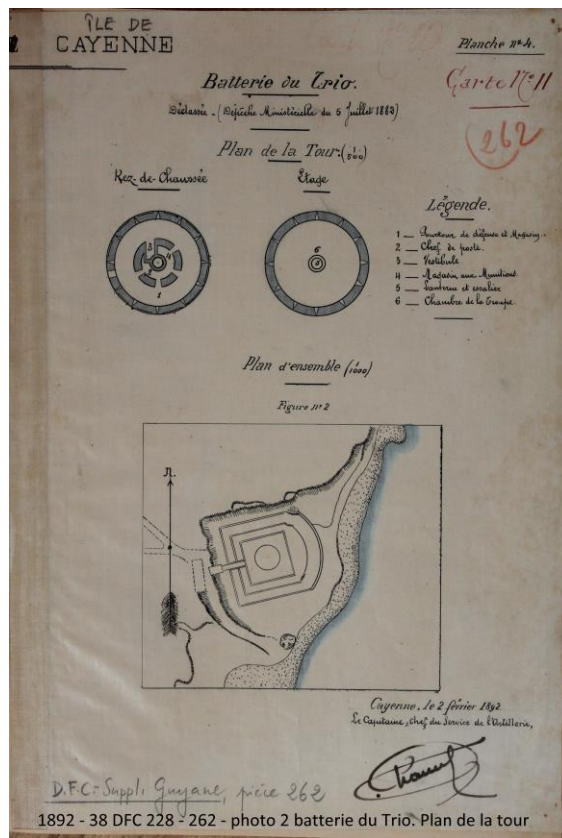


En 1890, un plan sommaire figure encore quatre canons sur la batterie et la fonction des casemates est identique à celle de 1843.¹⁸

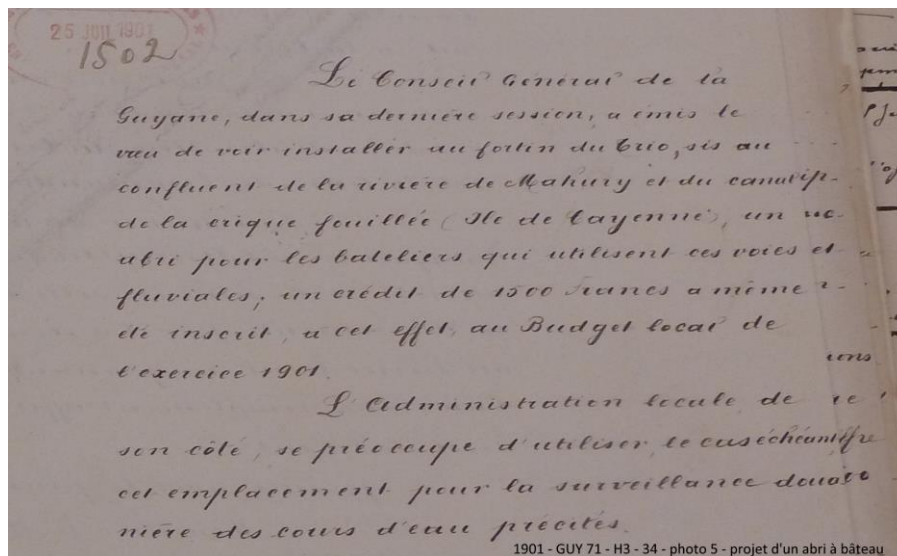
¹⁶ANOM SG GUY 71 H3 (34) (photo 10), cession à la colonie de la Guyane de fortin du Trio, désaffecté, 1901-1903.

¹⁷ANOM 38 DFC 229 – 288 (photo 1), fortifications et bâtiments militaires. Réponses aux questions sur lesquelles l'attention de l'inspecteur général a été plus spécialement appelée par les instructions du 18 août 1883.

¹⁸ANOM 38 DFC 228 – 262 (photo 2), batterie du Trio. Plan de la tour. Plan d'ensemble, 1892.

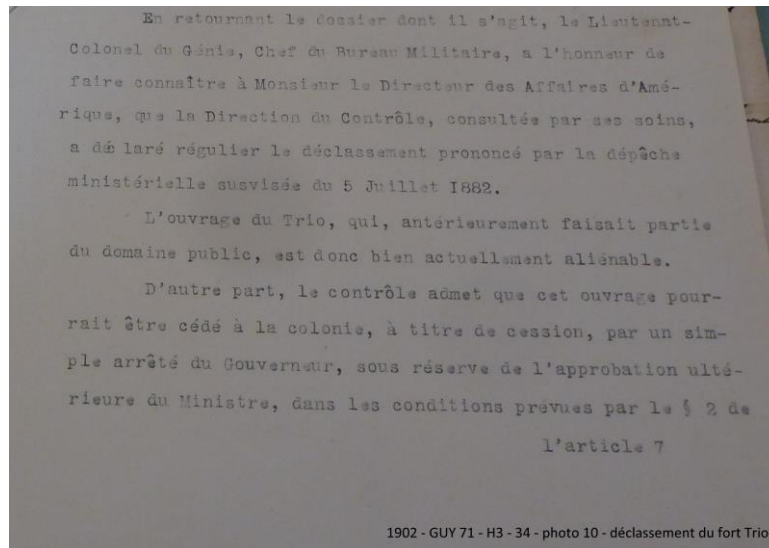


En 1901, un abri à bateaux est en projet au pied du fort.¹⁹



¹⁹ANOM SG GUY 71 H3 (34), (photo 5), projet d'un abri à bateaux, 1901.

Toutefois, l'inutilité défensive du fort et le coup des dépenses d'entretien est tel que les autorités militaires décident de déclasser l'édifice. Le 27 septembre 1902, le fort Trio et ses dépendances²⁰ est cédé à titre gratuit à la colonie de Cayenne.



L'utilisation du fort jusqu'à nos jours n'a pas été retrouvée, si ce n'est qu'entre 1939 et 1949, il est occupé par l'infanterie coloniale. Des demandes recherches complémentaires sur la période contemporaine ont été effectuées auprès du Service Historique de la Défense, sans résultat pour le moment car il faut attendre le déclassement de certaines archives militaires et pourront faire l'objet d'investigations approfondies lors d'un voyage à Paris.

²⁰ ANOM SG GUY 71 H3 (34), (photos 10, 13 et 14), cession à la colonie de la Guyane de fortin du Trio, désaffecté, 1901-1903.